



Lettre ouverte des syndicats CGT de DCNS au Président de la République

Monsieur,

C'est dans un contexte particulier que les syndicats CGT de DCNS ont décidé de vous interpeler.

En effet, pour nous, les sujets d'inquiétude sont nombreux et font peser sur notre entreprise plusieurs risques au premier rang desquels, celui de la "disqualification industrielle".

Conscients de la vocation première de nos établissements, encore réaffirmée dans la lettre de mission (rédigée par le précédent gouvernement) de notre PDG actuel (nommé par le précédent Président de la République), nous ne pouvons que malheureusement constater les dégâts causés par certaines politiques menées en interne.

Concernant les effectifs de DCNS, et contrairement à la communication externe que la direction générale, les chiffres sont sévères. Encore 217 personnels en moins sur l'année 2016, et ce après plusieurs années de déflation.

La compensation partielle des nombreux départs concerne essentiellement les catégories Ingénieurs et Cadres, et ce malgré les multiples engagements contraires sensés rompre avec la déflation drastique des personnels des catégories techniciens/ouvriers/employés.

Au moment où nous rédigeons ce courrier, la sous-traitance mise en place est très souvent justifiée par le manque de ressources en interne. Avec un taux de recours à la main-d'œuvre extérieure dans certains métiers parfois bien supérieur à 50%, chiffre en perpétuelle augmentation, le risque d'une perte irréversible de la maîtrise industrielle de nos programmes est plus que réel.

Pire, puisque depuis la mise en place d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi en 2016 et sur une période de 2 ans, les recrutements externes, dans le périmètre du PSE, nous sont quasi-interdits. Aujourd'hui, seuls quelques "bricolages juridiques" permettent l'embauche externe, dans l'urgence et sans tuilage des effectifs, dans des spécialités hautement stratégiques, telles que le contrôle par exemple.

Récemment, la Direction a cru bon de dénoncer l'Accord d'Entreprise datant de 2004, avec pour objectif d'accroître la compétitivité de notre entreprise. L'ensemble des Organisations Syndicales ont convenu qu'en la matière, les questions de temps de travail n'étaient pas prioritaires.

Un nouvel Accord d'Entreprise vient d'être validé par défaut et il fait peser de lourds dangers sur la cohésion au sein de notre entreprise, tant il va opposer certaines catégories de personnels entre elles.

À DCNS, le "savoir-être" est aujourd'hui clairement priorisé face au "savoir-faire", et cela dans tous les domaines. Les critères pris en compte dans les évolutions de carrières, pour les augmentations salariales mais aussi pour les rares recrutements, reposent essentiellement sur des notions comportementales, et non sur la capacité collective à répondre aux défis technologiques et industriels qui sont les nôtres.

Ce rapide et non-exhaustif tableau de notre entreprise est malheureusement fidèle à la réalité vécue au quotidien par les personnels de DCNS. Leur désarroi est à la hauteur de la fierté qui est encore la leur d'appartenir à notre entreprise. Rien n'est définitivement perdu, mais le désengagement gagne les collectifs de travail et cela devient très préoccupant.

Nous pensons, et cela est très massivement partagé dans nos établissements, que la capacité de DCNS à répondre aux besoins de l'État est en grave danger. Cela est dû aux raisons décrites précédemment dans ce courrier, mais nous sommes également convaincus qu'à la tête de DCNS, cette priorisation des intérêts stratégiques de notre pays n'est plus la règle.

Encore récemment, notre Direction Générale n'a pas su nous expliquer comment elle comptait assurer à notre pays l'avance technologique dont il a besoin pour assurer sa souveraineté, et donc notre sécurité à tous. Cela nous semble plus que préoccupant et révélateur du fait que, dans notre entreprise, le business à dangereusement pris le dessus sur toute autre considération.

La stratégie d'abandon des emprises nationales de production, mise en œuvre par nos directions successives et contrôlée par l'État, au nom notamment du "grand commerce des armes", est mortifère et dangereuse. Et nous sommes déjà en mesure de constater que la fusion des 2 navales, civile et militaire, n'apportera rien en termes d'emplois et de compétences.

Malgré cela, pour notre Direction Générale, il semble prioritaire de tirer un trait sur l'histoire de notre entreprise en changeant le nom de DCNS, alors que c'est certainement de cette histoire que nous tirerions certaines solutions nous permettant, par exemple, d'améliorer notre capacité à livrer la Marine Nationale dans des conditions de temps et de qualité acceptables.

DCNS a les moyens de répondre aux devoirs qui sont les siens. La poursuite du programme Barracuda, la récente signature du contrat FTI, ses activités dans les EMR, les derniers contrats sur le MCO (Maintient en Conditions Opérationnelles) des sous-marins, le méga-contrat signé avec l'Australie, l'activité générée par la déconstruction des sous-marins en fin de vie, tout cela doit nous permettre de répondre à l'ensemble de nos missions.

Pour cela, il faut que les notions financières et économiques, la gestion par indicateurs, la sauvegarde des apparences, cessent d'être les seules boussoles suivies par notre Direction Générale.

C'est pour toutes ces raisons qu'avec notre fédération, la Fédération Nationale des Travailleurs de l'Etat nous demandons depuis des années la mise en place d'une rencontre tripartite, réunissant autour de la même table, les représentants de l'État, ceux de l'Entreprise et les Organisations Syndicales.

Nous souhaitons être reçus et entendus sur ces problématiques rencontrées par notre entreprise.

Veillez recevoir, madame, messieurs, l'expression nos salutations respectueuses.

DCNS, le 12 juin 2017